

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 28 Mars 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 22 Mars 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, ESCURAT Elisabeth, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GAUTHERON François, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LEROY Anne, MAZUIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine,

Excusés : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.), BOUILLON Sandra, BOUZOUA Yasmina (pouvoir à Lemoine F.), CLAVEL Éric, DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), GATEAU Mireille (pouvoir à Roy B.), GIRARD Pascal (pouvoir à Barbier D.), GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Moreau A.), LOUHET Damien, MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), SAURAT Jean-François, SIMONNET Pascale (pouvoir à Vincent M.),

Secrétaire de séance : COLAS David **En exercice :** 44. **Présents :** 30. **Votants :** 38

Environnement : Adhésion au groupement d'achat énergie SIEEEN – Gaz naturel – 2025/2027

La Communauté de Communes Sud Nivernais, est membre du Groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté coordonné par le SIEEEN.

A ce titre, elle exécute ses marchés de fourniture de gaz naturel, auprès de Gaz de Bordeaux, dont l'échéance arrivera le 31 décembre 2024.

Afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie de nos points de livraison au 1er janvier 2025, les syndicats départementaux d'énergies préparent début 2023 le renouvellement des marchés de gaz naturel dont la période de fourniture s'étendra de 2025 à 2027.

Pour bénéficier des prochaines consultations, il est demandé à la CCSN de confirmer son engagement dans le Groupement d'ici le 30 avril 2023.

Il est proposé au conseil communautaire :

- De confirmer notre engagement à ce groupement de commande pour l'ensemble de son périmètre
- D'autoriser la Présidente à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 30 Mars 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 30/03/2023
Et de la publication le 30/03/2023

La Présidente

La Présidente,


R. ROY